

## Dispositif « Cham-Opéra »



Le dispositif « Cham-opéra » sera renouvelé à la rentrée 2026.

Les élèves qui seront en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> à la rentrée 2026 pourront accéder à ce dispositif sur inscription (accompagnée d'une lettre de motivation) et après sélection par l'enseignante d'éducation musicale et de chant choral (cf. tableau ci-dessous répertoriant les critères d'entrée).

*L'inscription des élèves ayant participé à ce dispositif durant l'année en cours est (sauf avis contraire de l'enseignante d'éducation Musicale et de la cheffe d'établissement) automatiquement reconduite pour l'année à suivre.*

**En partenariat avec l'opéra de Lyon, ce dispositif vise à :**

- approfondir la pratique du chant,
- fréquenter et / ou rencontrer des œuvres musicales, des professionnels des arts du spectacle vivant, des lieux de création et de diffusion tels que l'opéra de Lyon, le théâtre de la Croix Rousse, etc,
- s'approprier des connaissances et des compétences favorisant une culture artistique, en particulier musicale, de plus en plus riche et éclairée.

Chaque semaine, les élèves répartis dans différentes classes et dans différents niveaux se regrouperont pendant 1 heure inscrite dans leur emploi du temps. Sous la direction de Mme BENYAHIA, cet enseignement sera enrichi et ponctué d'échanges, de visites et d'interventions de professionnels des arts du spectacle vivant au sein de l'établissement ou à l'extérieur.

Les places étant limitées, chaque élève souhaitant intégrer ce dispositif devra accompagner son bulletin d'inscription d'une lettre de motivation (cf. tableau répertoriant les critères d'entrée). Si plusieurs élèves sont ex aequo pour l'attribution de la ou des dernières places, un entretien sera organisé.

Attention, cet enseignement ne se substitue pas à l'enseignement facultatif de chorale qui aura lieu une fois par semaine sur la pause méridienne, sur inscription à la rentrée. Ces 2 enseignements sont donc indépendants et cumulables.

<b>Critères de sélection</b>		<b>I</b>	<b>F</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>	<b>Coeff.</b>
<b>Investissement</b>	L'élève s'est investi de manière durable dans l'enseignement facultatif de chorale 2025 / 2026.	0	1	2	3	4
<b>Motivation</b>	L'élève est motivé. Il sait transmettre et expliquer quelles sont ses motivations : <ul style="list-style-type: none"> <li>• il rend une lettre de motivation écrite à la main (sauf pour les élèves bénéficiant d'un PAP), individuelle et soignée,</li> <li>• il explique quelles sont les motivations qui l'incitent à faire cette demande,</li> <li>• il explique quelles sont les qualités personnelles qu'il possède et qui pourraient être un point fort dans le cadre de ce dispositif,</li> </ul>	0	1	2	3	3
<b>Intérêt pour l'enseignement d'éducation musicale</b>	L'élève a montré un intérêt remarqué pour l'enseignement d'éducation musicale : il participe, prend part à l'ensemble des travaux avec enthousiasme et sérieux, et fait preuve d'une certaine curiosité.	0	1	2	3	2
<b>Qualités vocales</b>	L'élève dispose de bonnes qualités vocales : il est capable de reproduire une mélodie simple.	0	1	2	3	1
<b>Total des points cumulés</b>						

Durant la première semaine de juillet, les responsables légaux recevront, via l'ENT, un message confirmant ou non l'inscription de leur enfant dans ce dispositif.

✂-----

**Coupon à rendre avec la lettre de motivation dans le dossier d'inscription : Dispositif « Cham-opéra »**

**NOM :** ..... **Prénom :** ..... **Classe actuelle :** .....

**Candidate au dispositif « Vivre l'Opéra » 2026-2027 (ci-joint ma lettre de motivation)**

**Certifie avoir pris connaissance des modalités de recrutement.**

**Date :** ...../...../..... **Signature des représentants légaux :**      **Signature de l'élève :**

